

UAEG13 - Mission internationale

Présentation

Programme

Contenu

Mobilité internationale. Coefficient 1.

Objectifs pédagogiques

La réalisation d'une mobilité à l'internationale fait partie intégrante de la formation. C'est l'occasion pour les apprentis de découvrir d'autres habitudes professionnelles, d'autres modes de vie et d'autres cultures.

Les objectifs opérationnels de ce projet de mobilité sont :

- Acquérir une vision internationale du travail et de la société,
- Prendre conscience de l'importance de la dimension internationale dans leur milieu professionnel,
- Réaliser une immersion individuelle significative à l'étranger afin qu'ils puissent pratiquer les langues étrangères,
- Développer leur capacité d'adaptation,
- Développer et partager des compétences scientifiques et techniques,
- Acquérir l'ouverture d'esprit indispensable à l'appréhension de la diversité culturelle.

Compétences

- Ouverture vers la mondialisation : être capable d'intégrer la dimension internationale dans sa vision du contexte et des enjeux du monde industriel, actuel et futur,
- Ouverture d'esprit : être capable d'élargir le champ de ses compétences dans les domaines techniques, d'organisation, culturels et dans la pratique de langues étrangères,
- Capacités à échanger et travailler avec des personnes de culture différente : être capable de s'intégrer dans un environnement professionnel et culturel différent, développer son adaptabilité en matière d'emploi et de cadre de travail.

Contenu

Les apprentis doivent réaliser une mobilité individuelle d'au moins un trimestre à l'étranger (minimum 9 semaines, 12 semaines préconisées) sur une ou plusieurs séquences professionnelles. Les séquences internationales peuvent se dérouler au sein d'une entreprise ou d'un laboratoire de recherche à l'étranger.

Description des modalités de validation

Rapport d'activité d'une quinzaine de pages rédigé en anglais avec une soutenance orale.

Mis à jour le 01-09-2024



Code : UAEG13

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

5 crédits

Responsabilité nationale :

EPN01 - Bâtiment et énergie /
Brice TREMEAC